

# STRIP-TILL

## 4 POINTS

### DESCRIPTION DE LA TECHNIQUE

Le strip-till (ou travail en bandes) est une technique de travail du sol uniquement localisé sur la ligne de semis d'une largeur maximale de 30cm tandis que le reste du champ est non travaillé et présente une couverture de sol. Cette méthode combine les avantages du semis direct (réduction de l'érosion, préservation de la structure du sol) avec ceux du travail localisé (meilleure levée, réchauffement local du sol).



Strip-till dans des résidus de culture.  
Source : CiPF

### TYPE DE CULTURE

Betteraves, pois, maïs grain et maïs ensilage, autres légumes



### INTÉGRATION DANS LE SYSTÈME DE CULTURE

- **Gestion du couvert :**
  - Le strip-till est compatible avec des couverts végétaux, notamment non gélifs implantés à l'automne.
  - La destruction de la partie aérienne du couvert peut être réalisée tardivement (ex. roulage sur gel en janvier) pour maximiser la couverture du sol et limiter l'érosion
- **Implantation :** le strip-till peut être réalisé en un seul passage en combinant le semoir et strip-tiller ou décomposé.
- **Matériel adapté :** strip-tiller adapté à la culture visée (maïs, betterave, etc.), capable de travailler le sol en profondeur (10 à 20 cm) sur une bande étroite (max 30 cm)
- **Optimisation de la levée :** le réchauffement de la bande travaillée favorise une levée homogène, notamment en cultures de printemps
- **Peu adapté sur les fortes pentes :** création de chemins préférentiels de l'eau dans les lignes de semis



### OBJECTIFS DE LA PRATIQUE

- **Réduction de l'érosion :** grâce au maintien d'une couverture végétale ou des résidus sur les interlignes, le strip-till limite le ruissellement.
- **Amélioration de la structure du sol :** le travail localisé préserve la vie biologique et la porosité du sol.
- **Alternative sécurisante** du semis direct, notamment pour les implantations de printemps, avec un meilleur réchauffement de la ligne de semis qu'en semis direct classique.



L'acquisition d'un semoir adapté au strip-till peut faire l'objet d'un soutien financier via les aides à l'investissement disponibles sur le [portail de l'agriculture wallonne](http://portail.de.l'agriculture.wallonie).



### STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT

**Greenotec**

+32 (0)471/77.26.61 [centrespilotes.be/cp/vegemar/](http://centrespilotes.be/cp/vegemar/)  
[www.greenotec.be](http://www.greenotec.be)

**Province de liège**  
CPL-Végémar

**CiPF** a.s.b.l.

010 47 34 62  
[cipf.be/fr](http://cipf.be/fr)

**IRBAB** **KBIVB**

[www.irbab-kbivb.be](http://www.irbab-kbivb.be)

**NAT AGRI WAL**

0497 05 46 50

[www.natagriwal.be/sols](http://www.natagriwal.be/sols)

Les Services extérieurs du SPW-ARNE sont également à votre disposition pour répondre à vos questions.